



# BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-MARTIN-LE-VIEIL



## Le mot du Maire

*Lors des élections du mois de mars, notre équipe, renforcée par la présence de nouveaux arrivants, a été largement élue, et au nom de tout le conseil municipal, je remercie toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur confiance. Une fois de plus, avec une importante participation, Saint-Martin a témoigné de son attachement au devoir républicain.*

*Ainsi s'ouvre une nouvelle mandature, pendant laquelle, d'ores et déjà, s'annoncent d'importants changements qui concernent directement notre qualité de vie et les rapports que nous entretenons avec les institutions qui nous gouvernent : ils touchent les cantons, les départements, les régions:*

*- le canton d'Alzonne est élargi à 27 communes et Saint-Martin fait partie d'un territoire allant de Montréal à Labécède Lauragais. Il sera représenté par deux conseillers (un homme et une femme). Toutefois il est question de supprimer les conseils généraux à l'horizon 2021(!).*

1 - Le mot du maire

2 - Elections - Municipale / Agglo

3 - Les Travaux de la commune

4 - Brèves

*- de même, dans le cadre de la fusion des régions notre département pourrait être rattaché à Midi-Pyrénées. Toulouse devenant le centre de cette nouvelle région.*

*Ces mesures tendent à favoriser la concentration de l'activité humaine dans des grandes métropoles: les zones rurales devant veiller à la conservation des terres cultivables, à la protection de la qualité de l'eau et au maintien de la biodiversité.*

*Par ailleurs, des mesures de restriction budgétaire concernant les collectivités territoriales sont en train d'être mises en place par le gouvernement. Elles impacteront directement le budget et donc la vie de notre commune. Pour autant, à Saint-Martin, au budget 2014, le taux des taxes communales reste inchangé, et ce depuis 2008.*

*Lors du précédent mandat, nous avons pu réaliser de nombreux travaux pour l'agrément du village et le bien être de tous. Malgré les restrictions budgétaires prévisibles, notre village devra faire face.*

*Forte de la confiance que lui a accordé sa population, forte du dynamisme de ses associations et de l'appui des collectivités auxquelles nous appartenons, l'équipe municipale poursuivra son effort pour favoriser et dynamiser l'activité de notre territoire.*

Le Maire Max Koenig

## Le Conseil Municipal

Le vendredi 28 mars le conseil municipal réuni a procédé à l'élection du maire et des adjoints.

- **Maire** : Max Koenig
- **1er adjoint** : Hugues Ramon, délégué à l'état civil et à la police municipale.
- **2ème adjoint** : Jean-Alain Mivielle, délégué à la communication, aux affaires sociales et scolaires.
- **3ème adjoint** : Christian Vié, délégué à la voirie et aux travaux.

LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AUX DIFFÉRENTES INSTANCES COMMUNAUTAIRES ET AUX COMMISSIONS SONT LES SUIVANTS :

- **SYADEN (électricité)**: Hugues Ramon, Ludovic Gascioli
- **SSOMN (eau)** : Jacques Sari, Christian Vié.
- **CCAS (social)** : Marianne Sallier, Ludovic Gascioli, Guilhem de Loye, Hugues Ramon.
- **Bassin du Fresquel** : Christian Vié, Claude Bac.
- **Représentant à l'Agglo** : Max Koenig.
- **Représentants au Conseil du territoire** : Hugues Ramon et Marianne Sallier (suppléante). Jean-Alain Mivielle et Guilhem de Loye (suppléant).
- **Commission d'appel d'offres** : Max Koenig, Hugues Ramon, Jean-Alain Mivielle, Christian Vié, Guilhem de Loye, Claude Bac, Jacques Sari.
- **Commission Evaluation des charges auprès de l'Agglo** : Hugues Ramon (titulaire), Max Koenig (suppléant).



La nouvelle équipe municipale

On reconnaît de haut en bas et de gauche à droite Jacques Sari, Ludovic Gascioli, Marianne Salier, Claude Bac, Nadine Marcillac, Christian Vié, Guilhem de Loye, Jean-Alain Mivielle, Max Koenig, Hugues Ramon, Guy Izard.

## L'Agglo : élection de Régis Banquet

Le vendredi 11 avril se tenait à Villemoustaussou le premier conseil d'Agglo de la nouvelle mandature. Notre Conseiller Général, nouveau maire d'Alzonne, ancien président de notre communauté de communes, Régis Banquet, a été élu Président face à Gérard Larrat. Le nouveau maire de Carcassonne a été élu premier vice président face au maire sortant J.C.Perez. Nous adressons toutes nos félicitations à notre conseiller général, dont chacun a pu apprécier son implication vis-à-vis de notre village. Nous lui souhaitons une belle réussite dans les lourdes tâches qui l'attendent.

## LE BUDGET 2014

Les taux des taxes communales restent inchangés depuis 2008.

|                           |         |
|---------------------------|---------|
| TAXE D'HABITATION /       | 14,31%  |
| TAXE FONCIERE BATIE /     | 29,68%  |
| TAXE FONCIERE NON BATIE / | 114,59% |

## Les travaux

### ● ELECTRICITE

Un nouveau transformateur, plus puissant, alimente la salle des fêtes jusqu'alors connectée au transformateur du haut du village, ce qui permet, selon les calculs d'EDF, d'équilibrer les transferts de charges. L'ancien transformateur qui gênait la visibilité à la sortie sur la RD 4 a été détruit par Claude Bac. Il reste à aménager ce site à l'entrée nord du village.

Parallèlement les lignes électriques et téléphoniques aériennes du bas du village vont être enfouies. Huit nouveaux lampadaires éclairent désormais la RD 4 : en plus de leur aspect traditionnel en harmonie avec le village, ils offrent une économie substantielle : leurs ampoules basse tension de 25 W remplacent celles de 125 W. Grâce au travail de Daniel et au concours de Claude Bac, sept autres ont été placés le long de la rue des Remparts, en remplacement des lampadaires à boule. Ceux-ci iront éclairer le chemin de Carcassonne, réalisant ainsi le voeu de nombreux habitants. Des travaux d'aménagement de voirie seront nécessaires, ils seront menés par Daniel.



Côte à côte le nouveau transformateur et l'ancien qui vient d'être détruit.

### ● TRAVAUX DE VILLELONGUE

L'abbaye voit le nombre de ses visiteurs augmenter régulièrement chaque année. La municipalité entend accompagner ce développement en adaptant les infrastructures communales. Il s'agit d'aménager la partie communale des abords de l'abbaye afin de favoriser l'accès piétonnier, l'accès des bus, de créer des places de parking, en particulier pour les handicapés, d'enfourer les lignes téléphoniques et de préparer la mise en place d'une signalétique efficace pour l'abbaye et le village.



Les travaux se dérouleront en plusieurs tranches. La première commencera en Mai

### ● LA TOUR

Dans l'attente des travaux de sécurisation importants qui se feront au cours des prochaines années, nous souhaitons, avec l'accord de l'Agglo, effectuer des travaux de conservation de première urgence : empêcher les pigeons de venir nicher dans la tour, consolider quelques murs supérieurs et protéger la voûte.

Il s'agit de nettoyer le sommet du donjon envahi par les herbes et les racines d'arbustes plongeant leurs racines à travers les pierres qui constituent la voûte de la salle, créant ainsi des fissures préjudiciables à la solidité de l'ensemble. L'Agglo, sollicitée, a accepté de fournir les outils nécessaires à ce « nettoyage », y compris un palan qui facilitera la montée et la descente depuis l'extérieur des divers matériaux. En effet, de façon concomitante, il conviendra de traiter le sol du sommet mais aussi de remettre en ordre certains pans de muraille, ogives de fenêtres ou simplement de consolider des pierres branlantes. La fermeture des ouvertures au passage des pigeons est aussi prévue par la pose de grillages.

### ● LES ESPACES VERTS

Notre village, sous la contrainte des directives du conseil Général, a été anémé à revoir la politique des espaces verts. Les gazons, les plantes consommatrices d'eau ont été remplacés par des espaces plus minéralisés agrémentés de plantes méditerranéennes.

Cela modifie l'aspect de notre village. Mais Daniel Pinet a la main verte et continue à faire des exploits. Par ailleurs l'espace contigu à la salle des fêtes a été délimité par une plantation d'arbres.

Espérons qu'ils passeront bien l'été 2014 !!



## Autres projets

### ● AMÉNAGEMENT, ET REMISE À NIVEAU DE LA SALLE DES FÊTES.

Ce lieu propice à tant de réunions, nécessaire à nos associations, se doit d'être aux normes, normes hygiène, incendie, et être le moins pénalisante sur le plan financier.

Si la réfection de la toiture et son isolation ne posent pas de problème particulier, une réflexion devra être menée pour intégrer les divers paramètres que sont le respect des normes citées supra.

### ● AMÉNAGEMENT DES PARCELLES DE L'ORTE.

En descendant le chemin qui longe l'Horte et environ cent mètres avant le jardin d'Alban on peut apercevoir un terrain fraîchement nettoyé. Cette parcelle qui précède des jardins bien entretenus donne une idée de ce que pourrait être la bande de terrain justement appelée l'Horte.

Cette idée, plutôt qu'un projet, de lui redonner vie ne pourrait se réaliser qu'avec l'assentiment et la volonté de tous. Elle peut cependant contribuer à une redistribution de l'eau de la Goutine, actuellement absorbée par la végétation.

Et, dans une perspective de ralentissement économique, ouvrir des jardins potagers à usage familial.



## L'Agglo toujours :

### ● EAU ET ASSAINISSEMENT

L'agglo ayant pris la compétence eau et assainissement, lorsque vous rencontrez un problème appelez le : 0800 01 1890 (appel gratuit) ou le 04 45 81 03 55 pendant le week-end.

### ● LE VERGER

A la suite du bureau de l'Agglo du 14 mars 2014, la consultation dans le cadre d'un marché à procédure adaptée, pour l'achèvement des travaux du verger (emplacement de l'ancien lavoir) est lancée.

## Brèves

### Mémoires de 14.18.

Le samedi 29 mars 2014 avait lieu l'inauguration de la manifestation " mémoires de 14/18" qui allait durer trois jours. En présence de Régis Banquet, de Max Koenig et des représentants des associations, organismes publics, un public nombreux re-découvrait au fil du récit ou au vu des cartes postales et documents exposés, ce que leur avaient raconté leurs grands pères ou arrière grands pères.



ICI une affiche ou la publicité rejoint la propagande de guerre.

### Rando-jeu

Le Pays Carcassonnais a mis en place un **rando-jeu** sur trois communes: La Redorte, Monze et Saint Martin. Ce jeu se présente sous forme de questions posées aux visiteurs de tout âge et concerne notre territoire, son histoire, son patrimoine. Il se présente sous forme d'un dépliant qui sera disponible à l'abbaye et chez Ludovic (grand rue) avant d'être numérisé et accessible sur smartphone ultérieurement. Pour plus d'informations, taper [www.randojeu.com](http://www.randojeu.com) ou appeler Ludovic, 20 Grand'rue au 04 68 24 81 66.

**Les éclaireurs** prendront leur quartiers d'été aux Magnolias du 6 au 26 juillet.

**Le site internet** de la commune est en cours de réhabilitation : si tout se déroule bien il sera opérationnel vers la mi-mai ! D'ores et déjà vous pouvez le consulter sur : [www.saintmartinlevieil.fr](http://www.saintmartinlevieil.fr)

### Défiibrillateur

Le 14 mars, Jean Lopez; Marie Thomas, Jean Claude Raynal, Christian Vié et Max Koenig ont suivi la formation dispensée par le Conseil Général pour utiliser le défibrillateur qui est placé au foyer. En cas d'urgence, c'est à eux que vous pourrez vous adresser.



### Nid de frelons

En début d'année, il a fallu l'aide de la grande échelle pour aller cueillir un nid de frelons asiatiques qui se trouvait en haut d'un platane en face du cimetière. Impressionnante prise !!!



### Décès

Nos pensées vont à la famille Caliman touchée par la disparition de Philippe Blanc, ainsi qu'aux familles Douce et Servières, frappées par le décès de Jean Douce qui a longtemps représenté notre village en qualité de Conseiller Municipal et d'Adjoint au Maire.

Economisons le papier

Envoyez un mail à: [st-martin-le-vieil@wanadoo.fr](mailto:st-martin-le-vieil@wanadoo.fr)  
Vous recevrez la version numérique du bulletin.